

Régie Personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets de la région de Rungis (VAL-DE-MARNE)

Exécution de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 15 octobre à 09 h 30, les membres du Conseil d'administration, sur convocation individuelle en date du 9 octobre 2020, se sont réunis au 1 place Le Corbusier, à ORLY, en séance ouverte par Madame Stéphanie DAUMIN, présidente.

Etaient présents : Mme Stéphanie DAUMIN, M. Philippe KOMOROWSKI, M. Ali ID ELOUALI (arrivée à 9h55), Mme Marie LECLERC-BRUANT, M. Jean-Louis MAITRE, M. Bruno MARCILLAUD, Mme Hélène PECCOLO, M. Daniel PIGEON-ANGELINI, M. Jean-Marie SIMON, Mme Françoise SOURD.

Etaient représentés : M. DELL'AGNOLA (représentée par Mme SOURD), M. THIAM (représenté par M. ID ELOUALI), Mme CHAVANON (représentée par Mme LECLERC-BRUANT), M. LEROY (représenté par M. MARCILLAUD)

Etaient excusés : M. Frank-Eric BAUM, M. Eric GRILLON, Mme Katarzyna HAMADA-LARKEY, Mme Christine JANODET, Mme Sophie LABROUSSE, M. Michel LEPRETRE, M. Cédric TIHPHINEAUD.

Le quorum étant atteint, les administrateurs peuvent valablement délibérer.

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'administration désigne M. Philippe KOMOROWSKI comme secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 20.10.15- 01 : MODALITES DE PASSAGE DU TERRITOIRE DE LA RIVED A L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI EN 2021

Article 1^{er} : Prend acte des résultats du marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour le projet de modernisation ou de transformation du centre de tri de la RIVED.

Article 2 : Décide de retenir le scénario suivant :

Centre de transfert sur dalle

et donne mandat à la Présidente pour mener tous les échanges et actes, dans le respect des compétences de la Commission d'appel d'offres et du Conseil d'Administration, pour mener à bien la réalisation de ce scénario d'ici le 1^{er} janvier 2022.

Article 3 : Charge la Présidente ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 20.10.15 - 02 : AVENANT N°2 AU MARCHÉ M18-03 EXPLOITATION DU RESEAU DE DECHETERIES INTERCOMMUNALES DE LA RIVED

Article 1^{er} : Approuve l'avenant n°2 au marché n°18-03 d'exploitation du réseau de déchèteries intercommunales de la RIVED, annexé à la présente délibération.

Article 2 : Autorise la Présidente à signer l'avenant.

Article 3 : Charge la Présidente ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 20.10.15 - 03 : AVENANT N°3 AU MARCHÉ M18-03 EXPLOITATION DU RESEAU DE DECHETERIES INTERCOMMUNALES DE LA RIVED

Article 1^{er} : Approuve l'avenant n°3 au marché n°18-03 d'exploitation du réseau de déchèteries intercommunales de la RIVED, annexé à la présente délibération.

Article 2 : Autorise la Présidente à signer l'avenant.

Article 3 : Charge la Présidente ou toute personne habilitée par elle, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Présents ou représentés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié au prochain numéro du recueil des actes administratifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

A Orly, le 15 octobre 2020

**La Présidente,
Mme Stéphanie DAUMIN**

AFFICHÉ LE : 20.10.20

Siège de la RIVED : 1 rue du Four –
94150 RUNGIS

Bureaux de la RIVED : 1 Place Le Corbusier-
94310 ORLY

Publié sur le site internet : www.rived.fr

